

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, à dix-neuf heures trente.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : le 31 mars 2023

Présents : 14
Votants : 15

Secrétaire de séance : Sandra BODELOCHE

Présences - Pouvoirs :

NOM - Prénom	Présence - Pouvoirs	NOM - Prénom	Présence - Pouvoirs
M. ARRAITZ Alain	Présent	M. CAHIER Pierre-Yves	Présent
M. KEFIFA Alain	Présent	Mme BODELOCHE Sandra	Présent
Mme COURTHIAL Nathalie	Présent	M. GALLAIS Régis	Présent
M. GAILLARD Simon	Présent	Mme DUGAS Peggy	Pouvoir S. Bodeloche
M. CHATILLON Davy	Présent	M. GUETTE Freddy	Présent
Mme MESSE-BOURRASSEAU Karine	Présent	Mme LE MAREC Elodie	Présent
Mme LEROY Monique	Présent	M. COUGNAUD Edgar	Présent
M. MASSOT Philippe	Présent		

OBJET :	ENFANCE JEUNESSE Approbation du Projet Educatif Local
Del-0423-019 / 8-1-3	

La municipalité s'est inscrite dans une politique volontariste envers les enfants et les jeunes du territoire en développant et structurant les services municipaux pour l'accueil et l'accompagnement des différents publics, sur les temps périscolaires et extra scolaires.

Engagée depuis 2014 dans la démarche PEDT, la municipalité s'est organisée pour maintenir une offre périscolaire diversifiée, à la fois le soir, mais aussi en développant une offre sur les mercredis.

Un nouveau mandat avec une nouvelle équipe permet de réinterroger les pratiques en les évaluant afin de définir, aujourd'hui, de nouveaux enjeux ou volonté d'agir autrement sur le territoire.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le projet éducatif local.

La Chapelle-Heulin, le 6 avril 2023,
Pour copie conforme
Le Maire,
Alain ARRAITZ

